

COUR D'APPEL DE CAEN

Audience du

27 octobre 2021 - 08h30

Chambre des appels correctionnels

Formation : Collégiale

Heure de fin :

Président : PICQUENDAR Patrick
 Assesseur : CHEENNE Jeanne
 Assesseur : HEIJMEIJER Pascale

Ministère public : LECARDEUR Joséphine
 Greffier : CHRISTIE Blandine

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
1 TJ LISIEUX 19092000016 AUDCO 433 21 000433 JI CABJI 19000002 Audience au fond		SUR APPEL JUGEMENT		
FIXER	DP	<p><u>Prévenu :</u> VACON Franck détenu provisoirement né le 21 mars 1958 à PARIS 75013 Jugement - Tribunal Correctionnel de Lisieux - 8 juin 2021 - AGRESSION SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR DE 15 ANS EN RECIDIVE, faits commis à ORBEC dans la nuit du 31 mars 2019 au 1er avril 2019 à 06 ans d'emprisonnement délictuel, à titre de peine principale 05 ans de privation de tous les droits civiques, civils et de famille, à titre de peine complémentaire 05 ans de suivi socio-judiciaire, à titre de peine complémentaire modalités d'exécution : emprisonnement pour inobservation du suivi socio-judiciaire confiscation des biens ayant servi à commettre l'infraction ((Sauf des scellés CD 1 - 1BR et 1 VACON F)), à titre de peine complémentaire</p>		<p style="font-size: 2em; font-family: cursive;">Sue chteéne</p>

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
		<p>Ayant pour avocats : Maître MORIN Frédéric, (Barreau : Lisieux) Maître CLAUSE Marie-pia, (Barreau : Lisieux) Lieu de détention : Centre Pénitentiaire de Fresnes l'appel incident portant sur le dispositif pénal en date du 16/06/2021 et interjeté par La Procureure procureur de la République l'appel principal portant sur le dispositif civil et pénal en date du 16/06/2021 et interjeté par VACON Franck l'appel incident portant sur le dispositif civil en date du 21/06/2021 et interjeté par VACON Jessica</p>		
<p>2 TJ CAEN 19339000250 AUDCO 92 21 000092 Extraction d'un détenu pour l'audience Audience au fond</p>		<p>Partie civile : VACON Jessica Ayant pour avocat : Maître PIRO-VINAS Marie-claude, (Barreau : LISIEUX) Représentants légaux : VERHILLE Ingrid et VACON Franck Administrateur Ad-hoc : le CIDFF</p>		
<p>EXTRACT</p>	DPAC	<p>Prévenu Appelant : GIRARD Sébastien détenu pour autre cause né le 21 janvier 1990 à CAEN (Calvados) Jugement - Tribunal Correctionnel de Caen - 11 mars 2020</p>		<p><i>Y. Ricquendaal</i></p>

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
<p>3 TJ ALENCON 20290000006 AUDCO 54 20 000054 Audience au fond</p>		<p>- CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS, faits commis à THUE ET MUE le 15 octobre 2019 à 21h45 à 06 mois d'emprisonnement délictuel, à titre de peine principale 06 mois de suspension du permis de conduire, à titre de peine complémentaire, avec exécution provisoire</p> <p>Lieu de détention : Maison d'Arrêt de Caen l'appel principal portant sur le dispositif pénal en date du 03/02/2021 et interjeté par GIRARD Sébastien l'appel incident portant sur le dispositif pénal en date du 03/02/2021 et interjeté par substitut</p>		
<p>CITATIO</p>	<p>libre</p>	<p>SUR APPEL JUGEMENT</p> <p>Prévenu Intimé : DASSONVILLE Stanny, Pascal libre né le 4 avril 1994 à ALENCON (Orne) Jugement - Tribunal Correctionnel d'Alençon - 2 novembre 2020</p> <p>Avant pour avocat : Maître DIEZZIA Goho, (Barreau : Alencon) l'appel principal portant sur le dispositif civil en date du 06/11/2020 et interjeté par PYTON Dylan l'appel principal portant sur le dispositif civil en date du 06/11/2020 et interjeté par CROUILLIERE Manon l'appel principal portant sur le dispositif civil en date du 06/11/2020 et interjeté par LEROUX Julien l'appel principal portant sur le dispositif civil en date du 06/11/2020 et</p>		<p><i>Y. FICQUENDAR</i></p>

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
		interjeté par GRAVINA Grégory		
		Parties civiles : CROUILLIERE Manon Avant pour avocat : Maître SABLE Thierry, (Barreau : ALENCON) GRAVINA Grégory Avant pour avocat : Maître SABLE Thierry, (Barreau : ALENCON) LEROUX Julien Avant pour avocat : Maître SABLE Thierry, (Barreau : ALENCON) PYTON Dylan Avant pour avocat : Maître SABLE Thierry, (Barreau : ALENCON)		
4 TJ LISIEUX 19199000011 AUDCO 15 20 000015 Extraction d'un détenu pour l'audience Audience au fond		SUR APPEL JUGEMENT		<u>Décisions sur les scellés et les saisies :</u>
EXTRACT	libre	<u>Prévenu Appelant :</u> KARAKAYA Nadir libre né le 8 janvier 1980 à LISIEUX (Calvados) Jugement - Tribunal Correctionnel de Lisieux - 10 septembre 2020 - REBELLION, faits commis à LISIEUX le 10 juillet 2019 à 16h20 - OUTRAGE A UNE PERSONNE DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE, faits commis à LISIEUX le 10 juillet 2019 à 16h20 - MENACE DE MORT OU D'ATTEINTE AUX BIENS DANGEREUSE POUR LES PERSONNES A L'ENCONTRE D'UN DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE, faits commis à LISIEUX le 10 juillet 2019 à 16h20		Mme Heijnejes

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
		<p>à</p> <p>08 mois d'emprisonnement délictuel, à titre de peine principale</p> <p>Avant pour avocat : Maître FELDMAN Déborah, (Barreau : Lisieux) l'appel incident portant sur le dispositif pénal en date du 14/09/2020 et interjeté par substitut l'appel principal portant sur le dispositif pénal en date du 11/09/2020 et interjeté par KARAKAYA Nadir</p>		
<p>5</p> <p>T.J. LISIEUX 20262000012 AUDCO 85 21 000085</p> <p>Audience au fond</p>		<p>SUR APPEL JUGEMENT</p>		
<p>AVISAUD</p>	<p>libre</p>	<p>Prévenu Appellant : KARAKAYA Nadir libre né le 8 janvier 1980 à LISIEUX (Calvados) Jugement - Tribunal Correctionnel de Lisieux - 3 décembre 2020 - REFUS, PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE, D'OBTENIR A UNE SOMMATION DE S'ARRETER, faits commis à LISIEUX le 31 août 2020 à 17h15 - OUTRAGE A UNE PERSONNE DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE EN RECIDIVE, faits commis à LISIEUX le 31 août 2020 à 17h45 - REBELLION, faits commis à LISIEUX le 31 août 2020 à 17h45 - MENACE DE MORT OU D'ATTEINTE AUX BIENS DANGEREUSE POUR LES PERSONNES A L'ENCONTRE D'UN DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE EN RECIDIVE, faits commis à LISIEUX le 31 août 2020 à 17h15</p> <p>à</p> <p>06 mois d'emprisonnement délictuel, à titre de peine principale</p>		<p><i>Ybre Heijner Jos</i></p>

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
<p>6 TJ CAEN 21157000002 AUDCO 486 21 000486 Audience au fond</p>		<p>l'appel principal portant sur le dispositif civil et pénal en date du 02/02/2021 et interjeté par KARAKAYA Nadir l'appel incident portant sur le dispositif pénal en date du 02/02/2021 et interjeté par La Procureure procureur de la République</p> <p><u>Parties civiles :</u> BREANT Frédéric <u>Ayant pour avocat :</u> Maître VIAUD Gilles, (Barreau : CAEN)</p> <p>HAUTOT Xavier <u>Ayant pour avocat :</u> Maître VIAUD Gilles, (Barreau : CAEN)</p> <p>PATON Yohan <u>Ayant pour avocat :</u> Maître VIAUD Gilles, (Barreau : CAEN)</p> <p>SUR APPEL JUGEMENT</p>		
<p>AVISAUD</p>	CJ	<p><u>Jugé :</u> VOGT Joselito placé sous contrôle judiciaire né le 4 août 1977 à FALAISE (Calvados) Jugement - Tribunal Correctionnel de Caen - 28 juin 2021 - VIOLENCE SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE EN RECIDIVE, faits commis à IFS IFS et CAEN du 2 juin 2021 au 4 juin 2021 - MENACE DE MORT REITEREE COMMISE PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE EN RECIDIVE, faits commis à IFS IFS et CAEN du 2 juin 2021 au 4 juin 2021</p>		<p><i>J. Ricquard</i></p>

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
<p>7 TJ CAEN 19036000145 AUDCO 40 20 000040 Audience suite à délibéré</p>		<p>à 18 mois d'emprisonnement délictuel, à titre de peine principale, obligation(s) sursis : - Mesures de contrôle et obligations particulières des articles 132-44 et 132-45 du code pénal</p> <p>Avant pour avocat : Maître MAILLARD Alexandra, (Barreau : Caen) l'appel incident portant sur le dispositif pénal en date du 02/07/2021 et interjeté par procureur de la République adjoint l'appel principal portant sur le dispositif civil et pénal en date du 02/07/2021 et interjeté par VOGT Joselito</p> <p>Partie civile : CUDORGE Elysa Avant pour avocat : Maître CANTAIX-MORIN Isabelle, (Barreau : CAEN)</p>		
<p>RENOI</p>	<p>libre</p>	<p>Prévenu : NIVAUULT Gérard libre né le 14 juillet 1945 à FRESNAY SUR SARTHE (Sarthe) Jugement - Tribunal Correctionnel de Caen - 9 juillet 2020 - AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN ASCENDANT, faits commis à MOUEN du 16 février 2011 au 31 décembre 2012 - AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN ASCENDANT, faits commis à MOUEN du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2011 - AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN</p>		<p>Décisions sur les scellés et les saisies :</p> <p>De la Bere</p>

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
		<p>ASCENDANT, faits commis à MONTPELLIER du 1er novembre 2012 au 30 novembre 2012</p> <p>à</p> <p>03 ans d'emprisonnement délictuel, à titre de peine principale, obligation(s) sursis :</p> <p>- Mesures de contrôle et obligations particulières des articles 132-44 et 132-45 du code pénal</p> <p>10 ans d'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact habituel avec des mineurs, à titre de peine complémentaire</p> <p><u>Avant pour avocat :</u> Maître MARIE - DOUTRESSOULLE Gervais, (Barreau : Caen)</p> <p>l'appel incident portant sur le dispositif civil en date du 16/07/2020 et interjeté par NIVAULT Jeanne</p> <p>l'appel principal portant sur le dispositif civil et pénal en date du 16/07/2020 et interjeté par NIVAULT Gérard</p> <p>l'appel incident portant sur le dispositif civil en date du 16/07/2020 et interjeté par NIVAULT Marie Liesse</p> <p>l'appel incident portant sur le dispositif pénal en date du 16/07/2020 et interjeté par sophie PAILLOCHER substitut</p> <p>Audience du 17/09/2021</p>		
		<p><u>Parties civiles :</u> COMBY Agnès</p> <p><u>Avant pour avocat :</u> Maître SIBOUT Gabriel, (Barreau : CAEN)</p> <p>NIVAULT Caroline</p> <p><u>Avant pour avocat :</u> Maître RIVIERE Nathalie, (Barreau : CAEN)</p> <p>NIVAULT Jean-Baptiste</p> <p><u>Avant pour avocat :</u> Maître SIBOUT Gabriel, (Barreau : CAEN)</p>		

NUMÉRO AFFAIRE	SIT. PÉN.	NOM, PRÉNOM, ÂGE AU MOMENT DES FAITS PRÉVENTION, DATE ET LIEUX DES FAITS	NAT. ARR	DÉCISION DE LA JURIDICTION
		<p>NIVAULT Mathieu Avant pour avocat : Maître RIVIERE Nathalie, (Barreau : CAEN)</p> <p>NIVAULT Jeanne Avant pour avocat : Maître SIMAO Sabrina, (Barreau : CAEN)</p> <p>Représentants légaux : DELEMAR Caroline et NIVAULT Mathieu</p> <p>Administrateur Ad-hoc : l'ACJM du Calvados</p> <p>NIVAULT Magdeleine Avant pour avocat : Maître RIVIERE Nathalie, (Barreau : CAEN)</p> <p>NIVAULT Marie Liesse Avant pour avocat : Maître SIMAO Sabrina, (Barreau : CAEN)</p> <p>Représentants légaux : COMBY Agnès et NIVAULT Jean Baptiste</p> <p>Administrateur Ad-hoc : l'ACJM du Calvados</p>		

Audience levée à
le greffier,

le président,

le ministère public

**COUR D'APPEL DE CAEN
CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS
mercredi 27 octobre 2021**

AFFAIRES AUDIENCES A PARTIR DE 8 HEURES 30

Président : CASTEL Bertrand
Premier conseiller : VILLETTE Jean-François
Deuxième conseiller : HEDRICH Marc
Avocat Général : FAURY Marc
Greffier : JABOULEY Maud

AFFAIRES DE FOND

1	16/01703	APPEL SUR UN JUGEMENT Appel PR appellant incident	08H30
Appellant	CHARLES André Lucien Robert Libre REBELLION OUTRAGE A UNE PERSONNE DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE Jug. du 13/09/2016 - T.J. de COUTANCES 1 mois d'emprisonnement, réjet de dispense d'inscription au Arrêt de la Cour de Cassation du 10/09/2019 qui casse et annule l'arrêt de la Cour d'Appel de CAEN du 29/01/2018 sur d'Appel de CAEN.		
2	16/01703	APPEL SUR UN JUGEMENT Appel PR appellant incident	08H30
Appellant	CHARLES André Lucien Robert Libre REBELLION OUTRAGE A UNE PERSONNE DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE Jug. du 13/09/2016 - T.J. de COUTANCES 1 mois d'emprisonnement, réjet de dispense d'inscription au Arrêt de la Cour de Cassation du 10/09/2019 qui casse et annule l'arrêt de la Cour d'Appel de CAEN du 29/01/2018 sur d'Appel de CAEN.		

St. P. GOUVERDAR